

CONCOURS DE SCRABBLE SCOLAIRE RÈGLEMENT 2018-2019

1. Le concours est ouvert aux élèves des écoles élémentaires (CE2 à CM2) et à ceux des collèges (6^e-5^e). Il est prioritairement destiné aux élèves débutants dans la pratique du Scrabble.
A ce titre, seront exclus de la finale nationale les enfants :
 - ayant été licenciés à la FFSc avant le 1^{er} septembre 2018,
 - ayant participé aux Championnats de France Jeunes et Scolaires de l'année en cours,
 - finalistes nationaux d'une édition antérieure du concours.
2. Le concours peut être organisé dans chaque établissement **entre le 1^{er} octobre et le 30 novembre 2018**.
L'épreuve se déroule en une seule fois sur une durée de 30 minutes.
Le concours est strictement individuel. Les participants disposent simplement de la feuille de jeux officielle, d'un stylo et d'une éventuelle feuille de brouillon vierge. La consultation d'un quelconque document est interdite (dictionnaire, liste de mots, machine, etc.).
Le dictionnaire de référence est l'Officiel du Scrabble® édition 2016.
3. L'organisation du concours étant régionale, il appartient aux établissements scolaires souhaitant participer de s'adresser au délégué scolaire régional de la FFSc (liste jointe) pour vérifier que le concours est bien organisé dans cette région et en connaître les modalités pratiques.
4. Les feuilles de jeux non corrigées sont à faire parvenir au correspondant du secteur géographique désigné par le délégué scolaire régional de la FFSc, au plus tard le **30 novembre 2018**.
Une liste des élèves participants avec nom, prénom et classe, conforme au modèle joint, doit être envoyée par courriel à ce même correspondant,
5. Les meilleurs élèves participeront à une finale locale placée sous la responsabilité des correspondants régionaux de la FFSc. Au moins un enfant par établissement participant sera sélectionné.
Les résultats de la feuille de jeux et la liste des élèves sélectionnés seront adressés aux établissements participants au plus tard début janvier 2019.
6. Cette finale locale est qualificative pour la finale régionale, elle-même qualificative pour la finale nationale.
7. La finale nationale se déroulera à Paris le **18 mai 2019** et regroupera les 100 meilleurs élèves de toute la France.
Tous les participants recevront un cadeau et un diplôme personnalisé.
Seront récompensés par une médaille les 3 premiers de 3 catégories : CE2-CM1, CM2, 6^e-5^e.
8. Les ligues d'outremer qui ne peuvent pas faire le déplacement organiseront leur propre finale le même jour, avec les mêmes parties que celles jouées à Paris. Elles recevront de la FFSc médailles et diplômes. Les résultats globaux seront cumulés ultérieurement et mis en ligne sur le site de la FFSc dans la semaine suivant l'épreuve.
9. Tout cas non prévu par le présent règlement sera réglé par la Direction Nationale du Scrabble Jeunes et Scolaires.